

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ABONNEMENT
Par année... \$5.00
Pour six mois... 2.50
Pour quatre mois... 1.50

ANNONCES
Première insertion, par ligne... 50.00
Tous les jours... 0.00
Trois fois par semaine... 0.00
Une fois la semaine... 0.00

Bureau: 524 Rue Sussex

"RELIGION ET PATRIE"

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

LE CANADA

Ottawa et Hull, 13 Mars 1886

UN FLÉAU

Le fléau des grèves gagne notre pays. Il a sévi dernièrement à Toronto, où il a causé des troubles sérieux.

Ce n'est pas la grève en elle-même qui est le plus à redouter, et le fait qu'un certain nombre de travailleurs se donnent la main pour refuser le travail et demander ce qu'ils croient juste, n'a pas nécessairement de funestes conséquences. Ce qu'il faut craindre, c'est le trouble qu'elle occasionne dans les centres populaires.

A Toronto, ce ne sont pas les grévistes qui ont empêché de force la circulation des tramways, mis sur pied toute la police, fait répandre le sang. C'est cette classe de voleurs, de vagabonds, de vauriens de toutes sortes, dont chaque ville a sa part.

Dans toute agitation publique, il importe de se défier de cet élément dangereux.

AU PARLEMENT

M. Royal a repris, hier, le débat sur la motion Landry.

Il réfute l'argument de M. Amyot que Riel n'a pas eu l'avantage de faire entendre, à son procès, plusieurs témoins essentiels, et il fait voir qu'en définitive tous les témoins demandés ont été obtenus. Suivant M. Royal, il n'y a pas de doute que les Sauvages et les Métis ont été négligés par les autorités canadiennes, et tout particulièrement par l'administration libérale: de 1873 à 1878, il y a un blanc, dans l'histoire des Métis, relativement aux attentions que le gouvernement leur a montrées.

M. Royal ajoute que les instigateurs de la dernière rébellion ne sont pas les Métis, mais des colons blancs, ennemis de la présente administration, le Globe et l'Union des Fermiers. Les Métis prétendaient avoir de justes griefs, mais ils les réclamèrent constitutionnellement, jusqu'à ce que des blancs intéressés et sans scrupules les incitassent à la révolte.

L'assurance donnée par le gouvernement au Père André, le 4 mars 1883, que les affaires des métis seraient réglées, les aurait satisfaits. Ceux qui voulaient leur perte les aveuglèrent: c'est ainsi que M. Lawrence Clarke disait que les métis recevraient des balles, au lieu de scripts et des soldats au lieu de patentes.

La motion proposée est de nature à introduire un état de choses peu désirable et à jeter les canadiens-français dans les bras d'un parti avec lequel ils n'ont rien de commun. Que peut-on attendre d'un parti dont l'organe, le Globe, était, avant le 16 novembre, pour l'exécution de Riel, et dénonce, aujourd'hui, cette même exécution comme un meurtre, une infamie? Il se déclare donc contre la motion.

M. Gigault dit qu'il veut protester contre une politique dont le résultat a été deux rébellions. Sans prétendre que les griefs des Métis aient justifié leur révolte, il croit qu'ils auraient justifié le gouvernement d'exercer la clémence envers leur chef. Il trouve l'exécution de Riel condamnable, parce que la révolte a été provoquée par la mauvaise administration du Nord-Ouest; que Riel n'était pas responsable de ses actes; qu'enfin, le jury l'a recommandé à la clémence de la Cour.

M. Wallace (York), parlant ensuite sur la motion, fait contraster la conduite actuelle de M. Blaine avec celle qu'il tenait en 1870, alors que sans attendre aucun document il condamnait l'exécution de Scott et mettait à prix la tête de Riel. Chose étrange, le parti qui dénonce, depuis trente ans, la domination française, recherche aujourd'hui l'alliance des Canadiens-Français, et pour l'obtenir, excuse le crime de Riel. Dans les circonstances que le pays vient de traverser, les orangistes du Canada ont tenu une conduite digne et patriotique. Ils ont deux mille loges au Canada: or il n'a été question de l'affaire Riel qu'aux assemblées de six de ces loges et jamais aucune requête n'a été envoyée au gouvernement pour lui demander la mort de Riel. La seule résolution passée par les orangistes émana de la grande loge de l'Amérique Britannique, en juin dernier: elle exprimait le espoir que la rébellion serait promptement supprimée et que les autorités puniraient les auteurs des crimes commis, de façon à en empêcher la répétition dans l'avenir.

Quant à la folie de Riel, M. Wallace dit que les meilleures autorités reconnaissent qu'un criminel monomane ne peut être puni. Quant à la rébellion, elle exprime le espoir que la rébellion serait promptement supprimée et que les autorités puniraient les auteurs des crimes commis, de façon à en empêcher la répétition dans l'avenir.

M. Wallace s'attache ensuite à faire voir que Riel n'a pas été pendu pour satisfaire la vengeance des Orangistes. Il n'y a pas, dit-il, de gens plus tolérants pour les droits des autres que les Orangistes. Il raconte les tristes circonstances de la mort de Scott et compare son procès injuste et son exécution au procès équitable et à l'exécution de Riel. Les amis de Riel en font un martyr, un patriote un héros. Aux yeux de M. Wallace, c'est un criminel, qui a subi sa juste peine: il ne s'est pas montré patriote et l'héroïsme a passé loin de lui.

M. Cameron (Huron) a parlé longuement, pour prouver que le gouvernement a causé la révolte par sa mauvaise administration, et veut aujourd'hui dégager sa responsabilité en ne produisant pas les documents requis. Toutes les sympathies de ce député sont pour les Métis dans leurs luttes contre le gouvernement, pour la possession de ces territoires auxquels ils ont droit.

M. Curran a proposé l'ajournement du débat, qui vraisemblablement ne touche pas à sa fin, car nombre de députés tiennent à exposer leurs vues sur ce sujet. Il est facile de prévoir que le résultat du vote sur la motion Landry ne sera nullement défavorable au gouvernement.

Jusqu'à présent, M. Landry seul a donné des raisons pertinentes à l'appui de sa motion. Ceux qui la soutiennent parlent généralement hors du sujet. Le fait est que le vrai mouvement Riel, réduit à ses vraies proportions dont la motion Landry est la juste expression, étonne tout le monde par sa faiblesse et son peu d'étendue, et on s'aperçoit qu'il y a eu dans l'affaire plus de vent qu'autre chose.

Il n'est plus question de fanatisme orangiste, de nos droits sacrifiés, de nationalité outragée, etc. Devant la chambre, on a à discuter froidement une question bien simple, savoir si le procès de Riel a été justement conduit, si le gouvernement a bien fait de maintenir la sentence de mort. Et il semble, aujourd'hui, que, sans être traître, on peut soutenir que l'Exécutif a agi sagement. Il réunit assez d'opinions honnêtes et raisonnablement motivées.

CONDOLÉANCES

A une réunion de la société Saint-Pierre, il a été proposé par M. Joseph Champagne appuyé par M. Joseph Beaudoin que les résolutions suivantes soient adoptées:

1. Que nous avons appris avec une profonde douleur la mort du révérend père Tabaret, dont les actions et les efforts ont toujours été ceux d'un homme éclairé, d'un patriote ardent et d'un protecteur de la jeunesse.

2. Que nos plus vives condoléances soient offertes au collège d'Ottawa, comme une marque de l'estime que nous entretenons pour le révérend père Tabaret, qui a accompli une œuvre aussi impérisable que sa mémoire.

3. Que les membres de cette société portent le deuil durant un mois.

4. Que copie de ses résolutions soient envoyée aux journaux de cette ville ainsi qu'au collège d'Ottawa.

Adopté. J. BEAUDOIN, Secrétaire.

LE CANAL DE LA TRENT.

Le canal de la Trent a toutes les sympathies du gouvernement qui en comprend l'importance et désire encourager sa construction rapide, mais les finances ne permettent pas, pour le moment, des sacrifices considérables d'argent. L'honorable M. Pope a promis, cependant, qu'un item de \$350,000 apparaîtrait dans les estimés pour la continuation de ce travail. La nombreuse députation des intéressés, est très satisfaite de son entrevue avec les ministres.

LES GRÈVES.

Les employés grévistes du système Gould, aux Etats-Unis, ont formulé leurs griefs en treize articles, et demandé qu'on leur accorde une conférence avec les autorités de la Missouri Pacifique, pour les discuter.

Les employés du chemin de fer Texas et Pacifique menacent de se mettre en grève.

A Saratoga, cinq cents employés des filatures de coton sont en grève.

A Troy, N.-Y., trois filatures sont fermées sur l'ordre de l'association des manufacturiers, en prévision d'une grève. Il vaut mieux, disent les manufacturiers, vider tout de suite les difficultés que de s'exposer à une suspension forcée des affaires cet été.

Des spécimens de tous les fruits du Canada seront envoyés à l'Exposition de Londres par M. Saunders, de London, Ont.

Le meilleur est le meilleur Marché. EN CONSEQUENCE, ALLEZ CHEZ Pittaway & Jarvis PHOTOGRAPHES SUPERIEURES. Nous donnons la meilleure valeur pour votre argent. Etude: 117 Rue Sparks, Ottawa.

Les Libéraux-Conservateurs des Votants-Actes de ranchises. Qui sont qualifiés comme Votants dans la Cité. Toutes personnes du sexe masculin âgées de 21 ans, sujettes britanniques par naissance ou naturalisation, et possédant quelque chose de propriété ou de valeur de \$300.

G.J. Labelle, Huissier de la Cour Suprême, B. RUE BRITANNIA, HULL. Ottawa, Gt. West.

ARGYLE HOUSE VENTE SPECIALE! DE COTONS! PLUS DE 1000 PIECES Sont offertes en Vente. Voyez nos Prix qui varient 3 a 9 CENTS LA VERGE.

Cotons Gris, Cotons Blancs, Cotons à oreillers! Toiles pour les draps de lit Toiles pour autres fournitures de lit, Serviettes et, etc. PRIX DE L'ENCAIN DURANT LE MOIS D. GARDNER & CIE., 66 & 68 Rue Sparks

A VENDRE! Chance - Sans Pareille! Pour un jeune homme qui desire entreprendre le COMMERCE D'EPICERIES Poste de 1re Classe Epicerie nouvelles et magnifiques des mieux assorties. S'adresser au bureau du "CANADA" pour plus amples informations.

Dlle A. McDonald. LES ARTICLES DES MODES NOUVELLES POUR NOEL SONT INSURPASSABLES. Les dames feraient bien de profiter des bas prix pour les fêtes du Jour de l'An. Maison de Modes Parisienne 521 RUE SUSSEX, Quatrième porte de la rue York. 2 octobre 1885

A LOUER Un magnifique logement, au No. 38 rue Cathcart. Possession immédiate. Pour informations s'adresser au No. 92, rue Cathcart.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES. portant la suscription "Soumis ou pour habillements de la Police à cheval," et adressées à l'honorable Président du Conseil P. Lévesque, Ottawa, seront reçues jusqu'à midi le 18 Mars 1886. On pourra obtenir des formules imprimées de soumission, contenant tous les renseignements quant aux articles et les quantités requises, en s'adressant au sousigné. Aucune soumission ne sera reçue à moins d'être faite sur ces formules imprimées. On pourra voir des échantillons de tous les articles au bureau du sousigné. Chaque soumission devra être accompagnée d'un "accepté" par une banque canadienne, pour une somme égale à dix pour cent du total de la soumission, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou si il néglige de compléter l'ouvrage entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis. Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront cette annonce sans y avoir été d'abord autorisés. FRED. WHITE, Contrôleur, P. à C. du N.-O. Ottawa, 24 février 1886.

DIPHATHERINE ANTI-DIPHATHERIQUE Spécifique contre la Diphthérie et autres maux de gorge. Rien n'est meilleur pour guérir la congestion ou à sa première période, la bronchite aiguë et chronique et les rhumes. LA DIPHATHERINE VAINCUE! Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité véritablement étonnante de ce remède. Préparé par le DR. N. LACERTE, LEVIS, P. Q. Prix: 50 cts. la bouteille. En vente chez les pharmaciens. EN DEPOT CHEZ ELZEAR ALARIE, 71 Rue Bolton, Ottawa. juillet 1884

HEMORRHOÏDES—HANNUM'S BENATINE, LE SEUL REMÈDE. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS. OTTAWA

FEUILLETON

LA FOLLE

(Suite)

—Ma chère enfant, reprit-elle gravement, mais avec un peu plus de douceur, il ne faut pas se figurer que la vie soit un lit de rose et que l'on y agisse toujours selon sa volonté ou selon son cœur. Je te citerai dix de nos plus honnêtes femmes qui n'ont pas épousé celui qu'elles auraient choisi, qui se sont même mariées contre leur gré, et qui pourtant sont devenues de très bonnes femmes de ménage et d'excellentes mères de famille.

—C'est que, probablement, elles ne pouvaient pas faire autrement, dit Armande. —Elles le pouvaient, elle n'avaient qu'à rester filles. —Alors elles ont eu tort de ne pas le faire, si cela était dans leurs goûts.

—Du tout, elles ont eu raison, ma bonne amie. Apprends que nous autres femmes avons des devoirs à remplir en ce monde, et que celui d'épouse et de mère à sa place à la tête des plus sacrés.

—Je le sais, répondit Armande, mais la société n'est pas si exigeante qu'il faille lui sacrifier son cœur. Le devoir de chacun est avant tout de se rendre utile aux autres dans la mesure de ses moyens : je ne faillirai pas.

—Et comment, je te prie ? As-tu une position, une fortune ? —Il est vrai, je n'ai ni l'une ni l'autre ; mais il m'est défendu du moins permis de gagner ma vie.

—Gagner ta vie, pauvre enfant ! toi ! une femme ! s'écria madame d'Hérissay. —Sans doute, fit Armande. N'ai-je pas mes diplômes ? —Ah ! oui, c'est juste, j'oubliais... dit sa mère avec un peu d'ironie... Tu es une servante, une doctoresse !

—Je ne suis point une servante, mais j'ai des titres qui me donnent le droit de pratiquer l'enseignement et, si dérisoires qu'ils vous paraissent, j'espère qu'ils me procureront de quoi ne pas mourir de faim. —Comme il te plaira, répondit un peu séchement madame d'Hérissay.

—Elle se leva. —Ainsi, dit-elle, c'est ton dernier mot ? Tu ne veux pas épouser Bernard ? —Non, chère mère. —Alors ! je vois que tu es décidément hostile à la raison. N'en parlons plus.

—Elle sortit, calme en apparence, mais secrètement irritée, ferma la porte et disparut. —Des qu'elle fut sortie, Armande fondit en larmes.

—Andrée avait gardé jusque-là le silence qui convenait à son âge ; mais en présence de la douleur d'Armande elle changea d'attitude. —Allons, voyons, dit-elle en lui passant les bras autour du cou, sois calme et ne te déssole pas ainsi, je t'en conjure ! On dirait que tout est perdu parce que tu ne veux pas épouser Bernard. Eh bien ! non, sois tranquille, je parlerai à mon père, à ma mère, à mon cousin, s'il le faut.

—Merci, fit Armande en essayant ses yeux. Ce n'est pas là ce qui m'a fait pleurer ; mais m'entendre accuser d'ingratitude, de rébellion... et par qui ? par celle que j'aime le plus au monde ! C'est dur, je t'en réponds ! —Sans doute. Ma mère a été un peu vive, je le reconnais, mais ne t'en déssole pas, c'est un nuage qui passera. —Dieu t'entende ! soupira Armande. —Et il m'entendra, j'en suis sûre. Seulement, maintenant que nous sommes seules, permets-moi de te dire que ton refus n'est pas précisé-

ment...raisonnable. Toi aussi ! fit Armande étonnée.

—Écoute-moi, reprit André. Entre nous cela ne tire pas à conséquence. Je ne t'accuse pas, je ne te menace pas, je n'ai d'ailleurs aucun droit d'entraver ta liberté d'action : mais laisse-moi te faire observer que tu viens de repousser un parti très avantageux, j'oserais presque dire inespéré.

—Ah ! tu trouves ? dit Armande avec un sourire amer. —Certainement, ma bonne amie. Vingt-cinq mille francs de rentes ! toi qui n'a rien ! C'est magnifique !

—Mais je suis cent fois mille fois de votre avis ! s'écria Armande. Je sais fort bien que pareille occasion ne se présente pas, que je serais bien véritablement folle, si le mariage n'était, à mes yeux comme aux vôtres, qu'une simple question de chiffres. Mais n'avez-vous jamais entendue ambitionner la fortune ? Alors laissez-moi ma folie, prenez-la en pitié, car, je le déclare, au prix d'un Bernard, je ne voudrais pas d'un royaume.

Armande s'était animée à son tour en prononçant ces dernières paroles. Cette fois, elle n'était pas tenue au respect, elle pouvait dire ce qu'elle pensait. Elle sortit et regagna sa chambre.

Mais il était écrit que toute sa famille d'adoption se tournerait contre elle en cette occasion.

Le soir, au moment où l'on venait de se mettre à table, M. d'Hérissay lui jeta également sa pierre.

—Mâtin ! lui dit-il d'un air pincé, il paraît que tu viens de refuser un beau mariage ! —Ce fut tout, mais c'était assez pour Armande. Et ce qu'il y avait de plus triste, c'est qu'elle n'avait le droit d'en vouloir à personne. Evidemment tous ces gens-là agissaient et parlaient selon leur conscience. Ils croyaient lui prêcher la raison et prendre ses intérêts.

Le dîner terminé, elle rentra dans sa chambre, et y trouva une lettre d'Emile qu'un domestique venait d'apporter.

—Attendez ! Hélas ! attendre encore, disait-il. Mais voilà trois ans que j'attends, ma chère Armande ! Cependant je me résigne afin de vous prouver combien est grand l'amour que j'ai pour vous ; mais à la condition que je vous verrai ou vous écrirai tous les jours, car je ne saurais plus vivre sans votre présence ou votre souvenir.

Ce billet remit un peu de baume au cœur ulcéré d'Armande. Après l'avoir embrassée, elle le serra dans un coffre d'acier, dont la clef pendait à son cou par une chaîne d'or.

En ce moment huit heures sonnaient et le timbre de l'antichambre se faisait entendre. —C'est lui ! c'est Raymond ! s'écria Armande.

XIV Enfermée dans sa chambre haletante, immobile. L'oreille tendue, Armande écoutait, à travers sa porte close, tous les bruits qui se faisaient dans l'appartement.

Elle entendit distinctement deux talons d'hommes résonner dans l'antichambre, et reconnut qu'on ouvrait à ce visiteur la porte du salon. Donc ce n'était pas un intime. Puis la femme de chambre ferma cette porte, en ouvrant deux autres, afin sans doute d'aller prévenir madame d'Hérissay. Elle perçut bientôt après le froissement de sa robe de soie, et l'entendit presque aussitôt ouvrir et refermer la porte.

Alors un grand silence se fit pendant quelques instants.

Au bout de cinq minutes environ, la sonnette intérieure retentit. C'était madame d'Hérissay qui appelait la femme de chambre.

—Veuillez prier mademoiselle Armande de pas er au salon, dit-elle.

(A suivre)

"J'ai souffert" De toutes les maladies imaginables de la vieillesse, la plus commune est celle que nous appelons l'âge. Notre pharmacien T. J. Williams m'a recommandé les "Agers de l'ouïe".

Je vous adresse ces quelques lignes comme un gage de reconnaissance pour vos bienfaits. Houlton, N. B. De tous les maux de l'âge, le plus commun est celui que nous appelons l'âge.

Je considère que votre remède est le meilleur qui existe pour l'indigestion, les maladies de rognons, et la débilité du nerf. J'arrive du sud en quête de santé et je trouve que vos Agers m'ont fait plus de bien que tout autre chose.

Je considère que votre remède est le meilleur qui existe pour l'indigestion, les maladies de rognons, et la débilité du nerf. J'arrive du sud en quête de santé et je trouve que vos Agers m'ont fait plus de bien que tout autre chose.

Je considère que votre remède est le meilleur qui existe pour l'indigestion, les maladies de rognons, et la débilité du nerf. J'arrive du sud en quête de santé et je trouve que vos Agers m'ont fait plus de bien que tout autre chose.

KIDNEY-WORT Opère des Cures MERVEILLEUSES Pourquoi DES Maladies des Roignons ? DES Affections du Foie

KIDNEY-WORT REMEDE INFALLIBLE POUR LES MALADIES DES ROGNONS LES AFFECTIONS DU FOIE

KIDNEY-WORT Les Medecins reconnaissent son efficacité. "Le Kidney Wort" est le remède le plus efficace dont j'aie jamais fait usage.

CLUB HOUSE Ancien Poste de P. O'NEARA 20 22 ET 24, RUE GEORGE

VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE CHEVRIER Se vend dans toutes les bonnes Pharmacies et Drogueries.

VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE CREOSOTÉ CHEVRIER La Créosote de Hêtre arrête le travail destructeur de la Phthisie pulmonaire.

Poudres de Condition d'Alexandre MEDICINES CHEVRIER

FERRONNERIE Pour les meilleures ferronneries à bon marché, allez chez McDougall & Cozner.

VALIN & ADAM, Avocats et Notaires Publics ARGENT A PRETER.

James R Bowes ARCHITECTE Chambre 25, SCOTISH ONTARIO CHAMBERS

"CANADA" VOIE LA PLUS COURTE ENTRE OTTAWA ET MONTREAL

Observatoire de Busby, 333 RUE SUSSEX, JULES HAEMERS.

Tapis, Tapis, Etc MAISON DE TAPIS D'OTTAWA

Relais, Rideaux, Corniches, Pôles, Garniture et Meuble de toute sorte

MAISON DE TAPIS D'OTTAWA 148 RUE SPARKS. SHOOBRED et Cie

Injection Cadet LA PLUS CONNUE DU MONDE ENTIER POUR GUERIR EN TROIS JOURS sans aucun autre médicament et sans crainte d'accidents.

Le véritable ONGUENT CANER-GIARD est un remède souverain pour la guérison de toutes les Plaies, Fissures, Furoncles, Anthrax, ulcères de toute espèce.

ASTHME Par la Poudre de Cléry BREVETÉE à Québec: D. Ed. MORIN & Co.

J. L. N. GUINDON, L. L. B AVOCAT 124 RUE PRINCIPALE, Hull

J. B. ARIAL, PEINTRE, DECORATEUR, TAPISSIER ET VITRIER

WOODLAND No. 38, RUE BESSERER

J. COTE, Importateur et manufacturier de Chapeaux, Casques, Mitaines, Capots en Fourrures, Etc.

Dr ALFRED SAVARD BUREAU: NO. 376, RUE CUMBERLAND.

MERS CANADIENS TRES DES DYSPÉPTIQUES Cette préparation guérit, entre la Dyspepsie des Tuberculeux ou poitrinaires, les indigestions, les Névralgies, les Débilités générales, les maladies du Foie et des Reins, les hydrogies et les Rhumatismes.

ES TERRES DE L'AMÉRIQUE DU CANADIEN

à Blé et Terres à Cultiver dans les Nord-Ouest.

Paiement : Des Dénouements de l'année 1885.

VEROLE ! peuvent être effacées.

Superflu. de LEON et Cie, 120, rue St-Jacques, Québec.

Fenêtres

de recevoir le assortiment de portes en Canada.

ER INTERCOLONIAL

de la Grande-Grande-Rivière, Québec.

POTTINGER, Surintendant général.

du Castor

1884

-Royal Studio-
ET
SALLES D'ART
98 Rue Wellington
Photographies Cabinet,
\$2.00 la douzaine, et elles sont réellement
bonnes.
Voyez nos
Photographies de raquetteurs
Toutes sortes de Photographies exécutées à des Prix qui conviennent à tous.
VOÛES
De toutes les parties du Canada.
Cadres, Albums, Statues,
Ouvrages Japonais.
ABAT-JOUR
De fantaisie, faits à ordre, au plus
court délai.
Venez voir nos Curiosités Mécaniques.
Royal Studio.
Vis-à-vis les édifices du Parlement.

LES FAITS DU JOUR

La variole sévit au Japon et en Corée.

La navigation est ouverte sur la rivière Hudson.

La législature de Québec est convoquée pour le 8 avril prochain.

La prochaine exhibition provinciale d'Ontario aura lieu à Guelph.

Il fait si froid à Vienne qu'on rapporte plusieurs cas de mort par le froid.

Les tailleurs de Québec viennent de se former en société de protection mutuelle.

Les anciens s'étonnent de ce que le saut de la Chaudière ne soit pas gelé, cet hiver.

Les autorités municipales de Paris ont défendu à Louise Michel de présider une assemblée d'anarchistes à Saint Cloud.

La corporation de Montréal a alloué une somme de \$1,000 à la famille du pompier Haines, tué dans l'incendie de mercredi.

A une assemblée du conseil du Barreau de Montréal, on a suggéré l'idée de payer un salaire fixe aux sténographes officiels, mais il n'y a rien eu de décidé.

Pendant les derniers huit jours, le nombre des faillites aux Etats-Unis et en Canada a été moindre que les semaines précédentes: 214 aux Etats Unis et 25 ici.

A la législature d'Ontario, M. McIntyre s'est opposé à l'item du budget relatif à l'hôtel du gouvernement. M. M. Wood et Bishop ont soutenu son objection, mais l'item a été adopté.

Les tramways de Toronto ont recommencé leur service régulier aujourd'hui. La compagnie a repris les employés à son service aux mêmes conditions qu'avant la grève.

Un crédit de \$50,000 a été voté par le gouvernement de Québec pour la construction de l'annexe du palais de justice de Montréal. Ces édifices seront probablement payés par les municipalités.

La Cour Supérieure, siégeant à Montréal, a déclaré nul le mariage Globensky Wilson, par ce que les parties contractantes étaient catholiques, lors du mariage; que la parenté existant entre elles était un empêchement, d'après les lois de l'église catholique, empêchement reconnu par notre code civil, et qu'elles n'ont pas obtenu dispense.

En outre, il n'y a pas eu publication de bans, tel que requis par la loi.

Deux condamnés à mort, à la Nouvelle-Orléans devaient être exécutés hier. Ils prirent chacun une dose de belladone, et on ne put les réveiller au temps de l'exécution. Ils furent pendus, tout de même.

La sentence de Gillis, le meurtrier du vieux Callaghan, à Charlottetown, I. P. E., a été, au dernier moment, commuée en emprisonnement perpétuel. Le condamné était prêt à mourir et tous les préparatifs de l'exécution étaient faits.

Sa Grandeur Mgr Taschereau reçoit de nombreux témoignages de félicitations, à cause de la dignité qui vient de lui être conférée. On dit que Mgr Racine, évêque de Chicoutimi, sera nommé coadjuteur du nouveau cardinal.

Au cours d'un procès criminel à Montréal, le juge Ramsay a traité de "toquades modernes" les sociétés de protection des femmes et des enfants. Comme si, dit-il, les femmes et les enfants avaient plus droit à une protection spéciale qu'aucune autre classe de la société.

On est à préparer une requête priant l'honorable ministre des Travaux Publics de faire construire une jetée à la Pointe au Père, pour l'accommodation des vaisseaux. La requête est signée par les représentants de toutes les compagnies de navires faisant affaires dans le St. Laurent.

LES VRAIS HURONS

Incontestablement, les Hurons demeureraient à la baie Georgienne. Pour se rendre chez eux, la route la plus navigable était celle de l'Ottawa. Mais deux petites tribus huronnes s'étaient détachées du principal groupe de la nation et vivaient, l'une aux environs de Kingston, l'autre près de Prescott. La carte de Champlain indique ces deux endroits au moyen des noms "Ochatéguins" et "Charioquois". Cette carte (1613) n'est pas mal faite en ce qui concerne les territoires non encore visités par Champlain, surtout pour l'Ottawa et la partie supérieure du Saint Laurent entre Montréal et Toronto.

Lescarbot, n'ayant jamais vu le Canada, place les Toudamans dans la direction de la ville actuelle de Saint Hyacinthe. J'ai dit, à ce sujet, qu'il fallait se défier de son renseignement. Mais Champlain qui, en 1613, connaissait Montréal et les sauvages algonquins d'Iroquois, ainsi que les Hurons d'Ochatéguin et les Charioquois depuis dix ans, ne pouvait se tromper tant que cela. Je me défie de Lescarbot cartographe du Saint Laurent, mais pas de Champlain, qui était mieux instruit par ses visites fréquentes sur le haut du fleuve.

Lorsque Champlain partit, en 1615, pour le pays des Hurons, il suivit la route de l'Ottawa, la plus recommandée à cette époque, parce qu'il voulait se rendre au lac Huron, à la baie Georgienne, et voir les contrées lointaines. De la baie, il se rendit au lac Ontario, le traversa, vit le territoire de l'Etat de New-York, pays des Iroquois, et, au lieu de retourner par le Saint Laurent, il parcourut de nouveau le chemin qui mène à la baie Georgienne pour de là se rendre à la rivière des Français, traverser le lac Nipissing, descendre la Matawin et reprendre l'Ottawa qui le conduisit à Montréal. Cela n'empêche pas la tribu de Charioquois et celle d'Ochatéguin d'occuper Prescott et Kingston et de communiquer, par les cours d'eau, avec la Chaudière ou Ottawa, si vous voulez. De même que la principale nation algonquine demeurait à l'île des Allumettes et que la Petite Nation habitait Papi neauville, aussi bien que les gens de l'Iroquois étaient fixés à Vaudreuil, tout en étant de race algonquine, les Ochatéguins et les Charioquois, de provenance huronne, demeurèrent à Kingston et à Prescott, sans prendre dans l'histoire la place des dix mille Hurons de la baie Georgienne.

Le mélange des Ochatéguins et des Iroquois, parlant deux langues si différentes l'une de l'autre, pouvait faire de Brulé un interprète algonquin et huron à la fois, comme Nicolet et Marguerite, qui vivaient de son temps et qui possédaient ces deux idiomes. D'ailleurs, Brulé n'apparait comme interprète huron qu'à l'époque du voyage de Champlain à la baie Georgienne, en 1615, et, avant cette date, Champlain ne semble traiter les jeunes gens (Brulé et DuVignau) qu'il envoie dans le haut Canada qu'au point de vue des Algonquins. Les Hurons de la baie Georgienne ne semblent avoir commencé à descendre en nombre sur le Saint Laurent qu'après les voyages de Brulé et DuVignau sur l'Ottawa, ou même la visite de Champlain dans leur pays en 1615.

M. Rattey dit que le Saint-Laurent était une voie dangereuse, à cause des Iroquois. Ceci est vrai plus bas que Montréal, mais je ne crois pas que l'on puisse en dire autant de la partie supérieure qui va du lac Ontario à Montréal. La route par où les Iroquois pénétraient au fleuve était la rivière Chambly. Tous les témoignages que j'ai lus sont en faveur de cette assertion. Les Iroquois n'avaient commencé, du temps de Champlain, les courses qui les ont rendus célèbres sur les points les plus éloignés de la Nouvelle France.

J'insiste sur le fait que M. Rattey a droit de poursuivre le débat. Nous sommes en présence d'une supposition, faute de pouvoir invoquer un texte définitif. Plus on apportera d'arguments, de part et d'autre, plus les amateurs de notre histoire s'intéresseront à l'éclaircissement d'un point resté obscur et que les citoyens d'Ottawa doivent avoir à cœur de comprendre, si possible.

La "fondation de Québec" est un grand mot que chacun répète sans chercher à lui donner sa véritable importance. Champlain n'a guère fondé qu'un petit poste. Il est mort n'ayant presque rien établi, malgré son courage, son patriotisme et sa ferme espérance de voir Québec devenir la tête d'une vaste colonie. Je le dirai encore: il avait tout le loisir voulu pour écrire à tête reposée et je me tiens à ce qu'il raconte de Brulé en 1618.

Benjamin Sulte.
TERRIBLE ACCIDENT.
A Carp, Ont., jeudi soir, le feu se déclara à la résidence de James Armstrong, jardinier. Le vieillard, âgé de 80 ans, monta à l'étage supérieur, et en voulant retourner, il fut repoussé par les flammes. Il parvint à une fenêtre, et comme il avait une partie du corps à l'extérieur, le cadre de la fenêtre se détacha et il se trouva accroché par une jambe.
Il resta là suspendu jusqu'à ce que sa jambe fût détachée du tronc par les flammes, car on n'a pu trouver une seule échelle pour aller à son secours.
Son visage était horriblement calciné. Le Dr Gowes a été appelé auprès de lui, mais il a peu d'espoir de le sauver.
Tout a été brûlé. Il n'y a aucune assurance.

LE MONDE ET LA VILLE
Les bûcheurs reviennent des chantiers.
Excellent thé de 15c. 25c. la lb. chez N. A. Savard.
Les articles envoyés par McKay et Cie à l'exposition de Londres remplissent trente caisses.
Allez au Restaurant International pour des huîtres, côtelettes, steaks, et différents genres de gibier. J. W. Lanco, rue George.
Le contrat pour fournir la pierre destinée aux travaux de la prison a été accordée à M. A. Robillard par le conseil du comté de Carleton.
Sirop, 10c. la pinte, chez N. A. Savard.
M. E. B. Eddy et sa famille reviennent d'Europe vers le milieu de mai. Aux dernières nouvelles, ils étaient à Rome.
M. Laurent Dubamel a immédiatement besoin d'un bon boucher à qui il payera de bonnes gages. S'adresser à l'étai D. marché By.
Melasse, 10c. la pinte, chez N. A. Savard.
Le conseil du comté d'Ottawa, siégeant à Hull, a nommé M. M. J. B. Fork et Tréau de Cœli auditeurs pour l'année courante.
Du reste, du moment que l'on vous assure que des fuseaux de fil jusqu'à la meilleure soie, se vendent chez A. C. Larose au prix coûtant, pourquoi n'iriez-vous pas acheter à son magasin, puisque c'est un brave Canadien.

Benjamin Sulte.
TERRIBLE ACCIDENT.

A Carp, Ont., jeudi soir, le feu se déclara à la résidence de James Armstrong, jardinier. Le vieillard, âgé de 80 ans, monta à l'étage supérieur, et en voulant retourner, il fut repoussé par les flammes. Il parvint à une fenêtre, et comme il avait une partie du corps à l'extérieur, le cadre de la fenêtre se détacha et il se trouva accroché par une jambe.
Il resta là suspendu jusqu'à ce que sa jambe fût détachée du tronc par les flammes, car on n'a pu trouver une seule échelle pour aller à son secours.
Son visage était horriblement calciné. Le Dr Gowes a été appelé auprès de lui, mais il a peu d'espoir de le sauver.
Tout a été brûlé. Il n'y a aucune assurance.

LE MONDE ET LA VILLE

Les bûcheurs reviennent des chantiers.
Excellent thé de 15c. 25c. la lb. chez N. A. Savard.
Les articles envoyés par McKay et Cie à l'exposition de Londres remplissent trente caisses.
Allez au Restaurant International pour des huîtres, côtelettes, steaks, et différents genres de gibier. J. W. Lanco, rue George.
Le contrat pour fournir la pierre destinée aux travaux de la prison a été accordée à M. A. Robillard par le conseil du comté de Carleton.
Sirop, 10c. la pinte, chez N. A. Savard.
M. E. B. Eddy et sa famille reviennent d'Europe vers le milieu de mai. Aux dernières nouvelles, ils étaient à Rome.
M. Laurent Dubamel a immédiatement besoin d'un bon boucher à qui il payera de bonnes gages. S'adresser à l'étai D. marché By.
Melasse, 10c. la pinte, chez N. A. Savard.
Le conseil du comté d'Ottawa, siégeant à Hull, a nommé M. M. J. B. Fork et Tréau de Cœli auditeurs pour l'année courante.
Du reste, du moment que l'on vous assure que des fuseaux de fil jusqu'à la meilleure soie, se vendent chez A. C. Larose au prix coûtant, pourquoi n'iriez-vous pas acheter à son magasin, puisque c'est un brave Canadien.

Toutes personnes qui désirent faire des achats doivent se rendre chez A. C. Larose, le marchand populaire du bon marché.

Maquereau, 15c. la doz., chez N. A. Savard.
M. Alonzo Wright a présenté, hier, à la Chambre, un bill pour incorporer la compagnie manufacturière de E. B. Eddy.

40 pour cent d'économies sur tout achat de hardes et tweeds que vous ferez chez P. H. Chabot durant le présent mois. Les citoyens d'Ottawa et des comtés environnants font si bien compris, qu'ils n'ont cessé de se rendre en masse pour satisfaire leur bon goût en achetant ce qu'il y a de plus nouveau en tweeds, draps, etc.

La compagnie du chemin de fer de colonisation de Port Perry demande des subsides pour son chemin.

Saumon No. 1, 6c. la lb. chez N. A. Savard

Lady Macdonald, lady Middleton et sir Frederick Middleton assistaient à la séance du Parlement, hier après-midi, dans la galerie de l'orateur. Dans la tribune des sénateurs on remarquait aussi E. Grandeur Mgr Taché, archevêque de Saint Boniface.

Hareng frais, 15c. la doz., chez N. A. Savard.

Remarquez bien que la vente au prix coûtant chez A. C. Larose ne comprend que des marchandises nouvelles! Rien de seconde main chez A. C. Larose, 49 et 51 rue Rideau.

Demain soir aura lieu dans les salles de l'Orphéon Saint-Joseph une soirée musicale donnée par des amateurs au profit de l'institution. Le programme est fort intéressant et sera bien rempli. Que chacun aille s'y amuser en faisant une bonne œuvre.

Hareng salé, 15c. la doz., chez N. A. Savard.

MM. Greening, de Hamilton, et Greening et Gray, de Dundas, intéressés dans l'importation du fil de fer, sont venus demander au gouvernement qu'on n'augmente pas les droits sur cet article. Des fabricants de Montréal ont fait demande contraire.

Morus No. 1, 3c. la lb. chez N. A. Savard.

Le programme du Théâtre Royal pour la semaine prochaine est un véritable régal pour les amateurs:
Lundi, mardi, mercredi soir et jeudi matin, Monte Christo.—
Jeudi soir, vendredi soir et samedi après midi, Galley Slave.—
Samedi soir, Streets of New York au profit des employés du Théâtre.

Avis aux personnes qui désirent le bon temps dans leur poche. Montres Waltham en or ou argent, à grande réduction de prix, avec assortiment complet de jones de mariage et bijoux de différents genres, garantis tels qu'on les représente, sinon l'argent sera remis.

H. Norez, No 30 rue Rideau, porte voisine du London Chop House.

Le ministre des chemins de fer et canaux a reçu hier les délégués des bureaux de commerce de Hamilton, Toronto et Montréal, au sujet de l'agrandissement des canaux du Saint Laurent.

L'honorable M. Pope a écouté leurs représentations avec intérêt et promis de les considérer. Il fit remarquer que le gouvernement a déjà dépensé pour les canaux \$42,000,000 et qu'il faudrait encore \$12,000,000 pour les agrandir. Actuellement, des travaux d'agrandissement sont en voie de se faire, et le gouvernement a l'intention de continuer à améliorer les canaux du Saint Laurent.

Avis aux Mères—Le Sirop Calmant de Madame Winslow devrait toujours être employé lorsque les enfants font leurs dents. Il soulage tout de suite le petit être souffrant; il produit un sommeil naturel, tranquille, enlevant les douleurs de l'enfant, et le petit chérubin s'éveille aussi frais qu'un bouton de rose. Ce sirop est agréable au goût. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, chasse toute souffrance, éloigne les vents, régularise les intestins, et est le meilleur remède connu pour la diarrhée provenant soit de ce que l'enfant fait ses dents, soit d'autre cause. Vingt-cinq cents la bouteille. Assurez-vous, et demandez le "Sirop Calmant de Madame Winslow", et n'en prenez pas d'autre sorte.

Sirop des Enfants du Dr Goddard—Le seul sirop calmant reconnu par la profession médicale. Prix 5c. la bouteille. En vente chez C. O. Dacier et H. F. MacCarty, Ottawa

AU BON MARCHÉ

Toujours en mains le meilleur choix de livres d'images, de Chapelets de Statues, et d'article religieux vendus à bon marché chez
P. C. GUILLEAUME,
455 Rue Sussex.

NOTA.—Afin de faire place aux nouvelles marchandises du printemps, une réduction de dix pour cent, sera faite sur toutes les achats d'objets de fantaisie.

COUR DE POLICE

(Présidence du juge O'Gara)
13 mars 1886.
George Brown, ivresse, \$2 d'amende et \$2 de frais.
J. McDonkny, ivresse, \$1 d'amende et \$1 de frais.
John Breamer, ivresse, \$5 d'amende et \$2 de frais.
P. Costello, pour être intervenu dans le devoir d'un constable, 1 mois de prison.
Jos. Lafrenière, pour vol d'un cheval et d'une voiture appartenant à M. Davis, cause remise aux assises criminelles.
M. Lynch, accusé de vol d'un revolver, acquitté faute de preuve.
J. O'Brien, assaut sur la personne de Sophie Anson, cause remise à demain.

W. A. ARMOUR

Manufacturier et Importateur
MOULURES POUR ENCADREMENT
D'IMAGES, MIROIRS,
(Glaces de fabrique allemande et anglaise)
Tableaux à l'huile Anglais, Français et Allemands,
Aussi, toutes sortes de Peintures, Cadres en peche, et de canevas pour tableaux.
LES MARCHANDISES SONT VENDUES PAYABLES TANT LA SEMAINE OU LE MOIS.
IMAGES ENCADREES AU PRIX DES MANUFACTURES.
Venez me faire une visite,
Et vous épargneres au moins de 10 à 25 par cent.

N. B.—Je vendrai aux marchands les moulures, cadres, peintures, miroirs, canevas pour tableaux et toutes les peintures nouvelles de commerce de peintures aux prix de Montréal et Toronto.

W. A. ARMOUR,
452 Rue Sussex.

U. VEZINA

—Magasin d'Epiceries—
PAR EXCELLENCE.
Le soussigné informe le public en général qu'il vient de faire de
Grandes Améliorations
A son établissement, au
No 172
Côté des rues Dalhousie et Water.
Mon stock d'épiceries est maintenant des plus complets et des mieux assortis.
Vous trouverez à ce magasin tous les Sirops Calmans et Médicines Patentées des meilleures maisons de l'Europe, Montréal et des Etats-Unis.
Mes dépenses d'administration sont très minimes, conséquemment les effets sont vendus à
20 POUR CENT
Meilleur marché qu'ailleurs.
U. VEZINA,
172 rue Dalhousie, Ottawa.

Articles de Modes

LA GRANDE
VENTE
CHEZ
WOODCOCK
DE
NOUVEAUX
CHAPEAUX
DU
PRINTEMPS
Commence Aujourd'hui.
Voyez les vitrines de la
Célebre Maison de Modes,
39 RUE SPARKS.
Chaussures pour Enfants
D'ECOLE.
J'ai maintenant dans un immense assortiment de chaussures faites à la main. Les pratiques trouveront tout ce qu'elles peuvent désirer en fait de chaussures d'automne et d'hiver. Bonne qualité, dernier goût et à bon marché.
Pardessus en feutre, quelques doublées et non-doublées.
G. MURPHY,
No. 386 côté ouest de la rue Sussex.

POUR LE TEMPS

CAREME SEULEMENT
Reduction extraordinaire sur tous les effets d'épiceries et sur le poisson spécialement.

Hareng frais, 15c. par doz.
Hareng salé, 15c. par doz.
Morus No. 1, 3c. par lb.
Saumon No. 1, 6c. par lb.
Maquereau, 15c. par doz.
Melasse, 10c. la pinte.
Sirop, 10c. la pinte.
Excellent thé, de 15 à 25c. par lb.

A la Maison d'Etargne.

Côté des rues Dalhousie et Murray.
N. A. SAVARD, Prop.

THEATRE ROYAL

Locataire et Directeur, J. H. GILMOUR
Gérant, L. HOWARD
SEMAINE COMMENCANT
LUNDI, MARS,
Le plus grand de tous les mélodrames,
Romya Rye!

Romya Rye!

Effets de scène et mécaniques nouvelles de très grands prix.
Compagnie Dramatique de J. H. GILMOUR.
Matinées: JEUDI et SAMEDI.
Admission: 15 et 25c. Portes ouvertes à 1.30 p. m. Levé du rideau à 2.30
Prix d'admission: 15, 20, 30 et 50c.

PATINOIR A ROULETTES

"ROYAL."
PROGRAMME DE LA SEMAINE:
Attraits extraordinaires.
Musique chaque après-midi et chaque soir.
Lundi soir—Course.
Mardi soir—Bande complète des Gardes.
Mercredi soir—La grande merveille, un cheval sur les patins.
Jeudi soir—Polo. Victorias vs. Ottawas.
Vendredi soir—Courses locales.
Samedi soir—Grandes soirées. Venez de bonne heure. Attractions locales. Atkinson sur patins vs. Turnbull à pied.
Ouvert—Matin, 10 à 12.
Après-midi—2.30 à 5.
Le soir—7.30 à 10.

O'REILLY FRERES,

Propriétaires.
A. S. RENNIE,
Gérant.
Madame Thomas Byfield
née DUMOUCHEL,
147 Rue Sparks Ottawa.
Modes Parisiennes, dernier goût, grande variété de chapeaux d'été. Notre assortiment qui vient d'arriver et des plus complets.

Dame Thomas Byfield.

Voitures! Voitures!
Voitures converties ou découvertes.
Phaétons, Rockaways, Express, Chariots à pain, etc., etc., etc. Fait à ordre, avec soin et promptitude. Je répare aussi les voitures et ferre les chevaux, etc., etc. Les matériaux que j'emploie pour la confection de mes voitures sont de première qualité et mon ouvrage est garanti tant sous le rapport du travail de la main d'œuvre que sous celui de la solidité et du fini.
Je sollicite le patronage du public en général.
ALFRED MATHIEU,
No. 380 rue Clarence, Ottawa
24 juillet 1885. la

Photographies

GRANDE REDUCTION
POUR
UN MOIS SEULEMENT
Photographies grandeur
CABINET
\$2.00 par doz.
CHEZ
Dorion & Delorme
140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex.
Côté de la rue Rideau.
OTTAWA.
18 Oct. 84 1p.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Des soumissions pour la construction d'un Ouvrage à Vankeek Hill, Ontario, seront reçues jusqu'au 31e jour du mois de Février, 1886. Les plans et détails pourront être vus en s'adressant à l'American House, au Village de Vankeek Hill.
Le soussigné ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
P. J. BRADY,
Curé de la paroisse de Vankeek Hill, Ontario.

8e a
ar année
Pour six m
Pour quatre
Edition
Pour l'an
Bureau
LE
Ottawa
Le dé
moment
uer, et
résultat.
Chacu
question
nettemen
clair et
chambre
La mo
que le
l'exécuter
c'est le
blâmer l'
du Nord
rolte;
Riel n'e
en doute
tence de
On pe
députés
au cours
la motio
n'en rest
gouvern
sentence
prononc
Il n'e
tendre q
dre à d'
lément
Si, pas
prête, l
mort u
cent, c'
trueux,
réprobat
ministre
duquel
paraltru
trier pi
zabeth,
dération
vivons;
les intel
canadien
calcul e
dressé t
tenir au
La n
tout ce
logique
écrit, or
core, de
débat
mourir
dien-fra
glais le
a calcul
dammé
et basé
calcul.
A mo
pas vra
tres aie
puissen
par agr
leur co
l'intér
sont de
honnê
Avo
bénéfici
faveur;
croire
des hon
respect
Sans
qui au
gouver
cuse o
tre à n
HE